

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA Grenoble Saint Ismier - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Grenoble Saint Ismier - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	21	50	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts :

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires en adaptant les pratiques
- Manifester de l'intérêt pour les aménagements paysagers, l'entretien des parcs et jardins, les espaces verts et les espaces boisés
- Manifester de l'intérêt pour la gestion technique, économique et pratique d'un chantier

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes physiques pour le travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- des baccalauréats professionnels pour les spécialités du secteur de l'aménagement ;
- des brevets professionnels pour les options du secteur de l'aménagement ;
- des brevets de technicien supérieur agricole pour les options du secteur de l'aménagement.

Les autres candidats majeurs peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime.

Contraintes métiers

- Travail en extérieur en entreprises d'espaces verts ou en entreprises spécialisées en taille des arbres
- Travail qui exige une grande mobilité / Déplacements fréquents
- Être majeur

Attendus locaux

Afin de vérifier votre éligibilité à la formation, vous devez obligatoirement adresser à un mail à Mme HAUTIN (corinne.hautin@educagri.fr) afin de lui transmettre les copies des bulletins scolaires des deux dernières années, une lettre de motivation, un CV et d'une photo d'identité

Il est impératif que le candidat s'inscrive auprès de l'établissement dès le mois de Janvier 2023 auprès de Mme HAUTIN (corinne.hautin@educagri.fr ou 04-76-52-52-68) pour un entretien et des tests sous peine de voir son dossier refusé . L'entretien de motivation et les tests de pré-requis sont obligatoires et se déroulent sur une demi-journée à des dates fixes.

La 1ere date est fixée au samedi 18 Mars 2023. Pour les autres dates postérieures au samedi , le candidat doit contacter Mme HAUTIN.

Les résultats des tests et de l'entretien sont des éléments pris en compte pour l'examen du dossier tout comme les notes, appréciations, motivation et projet.

De plus le candidat doit :

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité spécialisée dans le domaine de l'élagage.
- Avoir 18 ans révolus et moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 en rapport avec le secteur de l'aménagement et de la forêt (baccalauréat professionnel, BP, BTSA) Ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein en rapport avec le secteur de l'aménagement et de la forêt et être titulaire d'un diplôme de niveau 4 Ou justifier de trois ans d'activité professionnelle à temps plein tous secteurs confondus.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation est structurée en 3 Unités Capitalisables (UC) dans les domaines suivants :

UC 1 : Définir une stratégie d'intervention (réalisation d'un diagnostic sur l'état de l'arbre; élaboration d'un plan d'intervention)

UC 2: Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail (utilisation des techniques d'accès au houppier; déplacements dans un arbre)

UC 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres (réalisation des opérations d'entretien et de consolidation; réalisation des opérations de suppression)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Résultats aux tests écrits et tests de grimpe + Projet de formation motivé +entretien : motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissances des débouchés, du contenu et des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés, intérêt pour la filière

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Projet de formation motivé +entretien : motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissances des débouchés, du contenu et des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés, intérêt pour la filière

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Tests de pré-requis		Résultats aux tests écrits et tests de grimpe	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien		Projet de formation motivé + appréciation du chef d'établissement + entretien : motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissances des débouchés, du contenu et des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés, intérêt pour la filière	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Fabienne GARDERET-FAURE,
Proviseur de l'établissement CFPPA Grenoble Saint
Ismier